



Un masque, un mayennais !

La France rentre dans sa quatrième semaine de confinement pour lutter contre la propagation du virus Covid 19. L'addition des mesures sans précédent qui ont été prises, laisse espérer un recul de l'épidémie lequel ne pourra advenir sans poursuivre nos efforts et en adaptant nos comportements – au premier lieu desquels les gestes barrières.

Nous savons tous désormais que la sortie de crise et l'entrée dans une période de déconfinement, lorsque ce moment interviendra, sera nécessairement progressif et que nous devons pendant les semaines et mois qui suivent maintenir notre vigilance et rompre avec nos habitudes d'avant !

Suite aux déclarations de l'Académie de médecine et aux récentes inflexions du gouvernement, nous comprenons qu'il n'y aura pas de déconfinement sécurisé sans port de masques.

Aussi, en relation avec l'ensemble des acteurs de l'industrie textile de la Mayenne, le Conseil départemental de la Mayenne, présidé par Olivier Richefou, a fait le choix de lancer une commande exceptionnelle pour la fabrication de 300 000 masques en tissu lavable et réutilisables qui pourront être distribués dès le début du mois de mai à l'ensemble de la population mayennaise.

La commande a été réalisée auprès de l'entreprise Mayennaise TDV INDUSTRIES sur la base d'un prototype ayant reçu l'agrément de la Direction Générale de l'Armement (DGA). Ce masque présente une perméabilité à l'air ainsi que des performances en efficacité de protection conforme à la norme AFNOR SPEC S76-001.

« Je salue l'esprit de responsabilité dont les Mayennais font preuve depuis le début de cette crise. La santé de chacun est notre première préoccupation. Notre décision de fournir à chaque Mayennais un masque poursuit cet objectif de protection. Ces masques barrières sont un complément mais ne doivent surtout pas induire un sentiment de fausse sécurité qui entraînerait l'abandon des gestes barrières » note le Président du Département.